Nations Unies A/57/575

Assemblée générale

Distr. générale
31 octobre 2002
Français
Original: espagnol

Cinquante-septième session
Point 66 de l'ordre du jour
Désarmement général et complet

Lettre datée du 18 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous confirmer par la présente que, conformément à l'annonce faite le 14 septembre dernier par Felipe Pérez Roque, Ministre des relations extérieures de Cuba, dans son intervention à l'occasion de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, Cuba s'apprête à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à ratifier le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco).

Le Gouvernement cubain a engagé les procédures institutionnelles internes nécessaires et sera entièrement Partie aux traités susmentionnés à compter de la date du dépôt des instruments y relatifs.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente comme document de l'Assemblée générale au titre du point 66 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent,
(*Signé*) Bruno **Rodríguez Parrilla**

02-68865 (F) 131102 131102